

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision : 30.08.2017

**1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/
INFORMATION DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**

Détails du produit

Nom commercial : Revêtement de caisse de camion Guard 2K ultra protection

Numéro d'article : 37416

Utilisation prévue : Produit de finition automobile/Peinture

Fabricant/ Fournisseur : Chamaleon GmbH Rudolf-Diesel-
Straße, 8a, 69115 Heidelberg -- Allemagne **Pour plus d'**

informations, veuillez contacter : Département de la sécurité
des produits **Informations en cas d'urgence** : +49 70024112112
(CH)

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification de la substance ou du mélange Classification
selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



SGH07

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Éléments d'étiquette

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classé et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 SGH07

Mot d'avertissement Danger

Composants déterminants du danger pour l'étiquetage :

acétate de butyle

acétone

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P405 Magasin fermé à clé.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Informations Complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

3- COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Caractérisation chimique : Mélanges

Description: Mélange de substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.

Composants dangereux :

CAS: 123-86-4 EINECS : 204-658-1 N° d'enregistrement : 01-2119485493-29	acétate de butyle	≥10-≤20%
	Flam. Liq. 3, H226 ; STOT SE 3, H336	
CAS: 108-65-6 EINECS : 203-603-9 N° d'enregistrement : 01-2119475791-29	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	10-25%
	Flam. Liq. 3, H226	
CAS: 67-64-1 EINECS : 200-662-2 N° d'enregistrement : 01-2119471330-49	acétone	2,5 à 10 %
	Flam. Liq. 2, H225 ; Irrit. oculaire 2, H319 ; STOT SE 3, H336	

<p>ELINCS : 432-430-3 N° d'enregistrement : 01-0000017860-69</p>	<p>masse réactionnelle de : N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide); 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxylhexyl)amino]éthyl] octadécanamide; N,N'-éthane-1,2-diylbis (12- hydroxyoctadécanamide)</p>	<p>≥ 0,1- < 2,5 %</p>
	<p>Aquatique chronique 4, H413</p>	

Informations Complémentaires: Pour le libellé des phrases de danger énumérées, se référer à la section 16.

4- PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Après inhalation : Apporter de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles. **Après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment.

Après contact visuel : Rincer les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes, en écartant les paupières. Consulter ensuite un médecin.

Après ingestion : Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Informations pour le médecin :**

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés : CO₂, sable, poudre extinctrice. Ne pas utiliser d'eau. **Pour des raisons de sécurité, agents extincteurs non appropriés :** Jet d'eau à plein débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection : Aucune mesure particulière n'est requise.

6- MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes non protégées. **Précautions environnementales :**

Ne laissez pas le produit atteindre les égouts ou tout cours d'eau.

Informez les autorités compétentes en cas d'infiltration dans les cours d'eau ou les égouts. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber avec un matériau absorbant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure). Assurer une ventilation adéquate.

Ne pas rincer à l'eau ou avec des produits nettoyants aqueux

Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la section 8 pour les informations sur les équipements de protection individuelle. Voir la section 13 pour les informations sur l'élimination.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sans danger : Tenir à l'abri de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Veiller à une bonne ventilation/ aspiration du lieu de travail. Éviter la formation d'aérosols.

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :

Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Se protéger des charges électrostatiques.

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Stockage :

Exigences auxquelles doivent satisfaire les locaux de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit frais.

Informations sur le stockage dans un entrepôt commun : Conserver à l'écart des denrées alimentaires. **Informations**

complémentaires sur les conditions de stockage : Garder le récipient hermétiquement fermé.

Conserver dans un endroit frais et sec, dans des récipients bien fermés.

Classe de stockage : 3

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Informations complémentaires sur la conception des installations techniques : Aucune autre donnée ; voir point 7.

Paramètres de contrôle

Ingrédients avec des valeurs limites nécessitant une surveillance sur le lieu de travail :	
123-86-4 acétate de butyle	
BIEN	Valeur à court terme : 966 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme : 724 mg/m ³ , 150 ppm
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
BIEN	Valeur à court terme : 548 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme : 274 mg/m ³ , 50 ppm Sk

67-64-1 acétone	
BIEN	Valeur à court terme : 3620 mg/m ³ , 1500 ppm Valeur à long terme : 1210 mg/m ³ , 500 ppm

Informations Complémentaires: Les listes valables au moment de l'élaboration ont servi de base.

Contrôles d'exposition

Équipement de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection respiratoire :

En cas d'exposition brève ou de faible pollution, utiliser un appareil respiratoire filtrant. En cas d'exposition intensive ou prolongée, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation.

Sélection du matériau des gants en tenant compte des temps de pénétration, des taux de diffusion et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix des gants adaptés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation composée de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant utilisation.

Temps de percée du matériau du gant :

Le temps de rupture exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les caractéristiques physiques de et propriétés chimiques	
base Informations générales	
Apparence:	
Formulaire:	<i>Fluide</i>
Couleur:	<i>Selon les spécifications du produit</i>
Odeur:	<i>Caractéristique</i>
Seuil olfactif :	<i>Non déterminé.</i>
valeur du pH :	<i>Non déterminé.</i>
Changement de condition	
Point de fusion/point de congélation : Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :	<i>Indéterminé. 56 °C</i>
Point d'éclair:	<i>- 17°C (DIN EN ISO 1523:2002)</i>
Inflammabilité (solide, gaz) :	<i>Non applicable.</i>
Température d'inflammation :	
Température de décomposition :	<i>Non déterminé.</i>
Température d'auto-inflammation	<i>Le produit ne s'enflamme pas spontanément.</i>

Propriétés explosives :	<i>Le produit n'est pas explosif. Cependant, la formation de mélanges air/vapeur explosifs est possible.</i>
Limites d'explosion :	
Inférieur:	<i>Non déterminé.</i>
Supérieur:	<i>Non déterminé.</i>
Pression de vapeur :	<i>Non déterminé.</i>
Densité à 20 °C :	<i>1,183 g/cm³ (DIN EN ISO 2811-1)</i>
Densité relative	<i>Non déterminé.</i>
Densité de vapeur	<i>Non déterminé.</i>
Taux d'évaporation	<i>Non déterminé.</i>
Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau : <i>Non miscible ou difficile à mélanger.</i>	
Coefficient de partage : n-octanol/eau : <i>Non déterminé.</i>	
Viscosité:	
Dynamique:	<i>Non déterminé.</i>
Cinématique:	<i>Non déterminé.</i>
Teneur en solvant :	
COV (CE)	<i>37,59 %</i>
Teneur en solides (poids-%) :	<i>62,4 %</i>
Autres informations	<i>Aucune autre information pertinente n'est disponible.</i>

10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RéactivitéAucune autre information pertinente n'est disponible.

Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter :Aucune décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereusesAucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviterAucune autre information pertinente n'est disponible.

Matériaux incompatibles :Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Produits de décomposition dangereux :Monoxyde de carbone

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguëSur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Effet irritant primaire :

Corrosion/irritation cutanéeSur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanéeSur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction)

Mutagénicité des cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Toxicité pour la reproduction** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **STOT - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou étourdissements.

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Risque d'aspiration** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Persistance et dégradabilité** Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Potentiel de bioaccumulation** Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Mobilité dans le sol** Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Informations écologiques complémentaires : Notes générales :**

Classe de danger pour l'eau 1 (réglementation allemande) : légèrement dangereux pour l'eau

Ne laissez pas le produit non dilué ou de grandes quantités de celui-ci atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

Autres effets indésirables Aucune autre information pertinente n'est disponible.

13- CONSIDÉRATION RELATIVE À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation
Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets	
08 01 11*	déchets de peinture et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballage non nettoyé :

Recommandation:

Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés de la même manière que le produit.

14- INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

Numéro ONU
ADR, IMDG, IATA

UN1263

Nom d'expédition des Nations

Unies ADR
IMDG, IATA

UN1263 PEINTURE
PEINTURE

Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe
Étiquette

3 (F1) Liquides inflammables. 3

IMDG, IATA



Classe
Étiquette

3 Liquides inflammables
3

Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA

II

Risques environnementaux :

Non applicable.

Précautions particulières à prendre par

Avertissement : Liquides inflammables.

l'utilisateur Code de danger (Kemler) :

33

Numéro EMS :

FE,SE

Catégorie de rangement :

B

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Transport/Informations complémentaires :

ADR

Catégorie de transport
Code de restriction du tunnel

2
D/E

IMDG

Quantités limitées (LQ) 5L

« Règlement type » de l'ONU : UN 1263 PEINTURE, 3, II

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des ingrédients n'est répertorié. **Catégorie Seveso** P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau inférieur 5 000 t **Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau supérieur** 50 000 t **Réglementations nationales :**

Classe	Part en %
Corée du Nord	25-50

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

16-AUTRES INFORMATIONS

Phrases pertinentes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H413 Peut entraîner des effets nocifs à long terme pour les organismes aquatiques.

Les informations contenues dans ces fiches sont basées sur l'état actuel des connaissances et la législation nationale en vigueur. Elles fournissent des conseils en matière de santé, de sécurité et d'environnement et ne constituent en aucun cas une garantie de performance technique ou d'adéquation à des applications particulières.